

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE**  
**Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DÉLIBÉRATION N° 23\_104**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin à 19h,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 7 juin 2023

**OBJET : DESIGNATION  
REPRESENTANT A L'OFFICE DE  
TOURISME INTERCOMMUNAL**

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 26 Pouvoirs : 3 Votants : 29</p> <p><b>Résultat des votes :</b></p> <p>Pour : 29 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; <del>Christiane BROTT-SIMON</del> (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, <del>Bertrand PICHON-MARTIN</del>, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, <del>Nathalie HENNER</del>, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Marc GAUTHIER (Saint Pierre d'Entremont 38)</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Nathalie HENNER à Jean-Paul SIRAND-PUGNET ; Mathias LAVOLÉ à Véronique MOREL ; Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN ;</p>
---	--

**RAPPELANT** que la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse est représentée au sein d'organismes extérieurs. Suite au renouvellement des conseillers communautaires il convient de procéder à la désignation des représentants de la collectivité au sein de ces organismes.

**CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse dispose de dix sièges de titulaire à l'Office de tourisme intercommunal Cœur de Chartreuse ;

**VU** la délibération n°20-147B du 24 juillet 2020 nommant les représentants.

**VU** la démission de M. Denis DEBELLE du conseil communautaire, en date du 4 février 2022, il convient de procéder à son remplacement.

**Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :**

- **DÉSIGNE** M. Jean-Paul SIRAND-PUGNET en remplacement de M. Denis DEBELLE.  
Les représentants de la Communauté de Communes deviennent :

TITULAIRES	
Cécile LASIO	Wilfried TISSOT
Laurette BOTTA	Birgitta RENAUDIN
Nathalie HENNER	Jean-Paul SIRAND-PUGNET
Stéphane GUSMEROLI	Marie-José SEGUIN
Christiane BROTT-SIMON	Suzy REY

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 15 juin 2023,

La Présidente,  
Anne LENFANT



Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID : 038-200040111-20230615-23\_104-DE

